



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2020 / 2021

SOUS COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV n° 14 du samedi 19/06/2021

Réunion du 14 juin 2021

- Désignations : Yann DUSSUD TEL 0788367709

AVIS AUX ARBITRES

DOSSIER RENOUVELLEMENT, en ligne sur le site du District

Merci d'imprimer, de remplir, de signer et de retourner à la Délégation, au plus tôt, votre dossier de renouvellement.

Date limite de retour le 16 juillet : au-delà, un malus s'appliquera.

Le dossier administratif comprend la fiche de renseignements, la charte, le droit à l'image et l'autorisation parentale pour les arbitres mineurs

DOSSIER MEDICAL à imprimer et remplir.

Bien lire avant de retourner et avoir rempli les bonnes pages

RAPPEL : le dossier médical doit être validé par le médecin référent, au moins 15 jours avant le début des compétitions, pour être apte à être désigné

IMPORTANT

A l'attention des arbitres officiant en coupe sur cette fin de saison

Possibilité à chaque équipe de présenter 16 joueurs au lieu de 14.

Changements multiples autorisés, sauf dans les 10 dernières minutes limitées à deux changements.

Tirs au but : l'arbitre doit effectuer deux tirages au sort comme suit :

- 1er tirage au sort pour décider le but sur lequel les tirs seront exécutés, sauf si d'autres éléments doivent être pris en compte (état du terrain, sécurité, etc...).

- 2ème tirage au sort pour que l'équipe favorisée par le sort choisisse de tirer en premier ou deuxième

Pour le règlement des indemnités lors des ½ finales roannaises, c'est le même mode que le championnat qui s'applique, à savoir frais total divisé par 2.